

## La peste porcine africaine, quel impact pour la forêt?

On en parle actuellement comme d'une épidémie qui va poser des problèmes notamment dans la pratique de la chasse et l'accès des forêts. Qu'en est-il exactement ?

### QU'EST-CE QUE LA PESTE PORCINE AFRICAINE?

---

La peste porcine africaine, maladie virale, est une maladie animale qui ne touche que les porcs et sangliers. Son aire de propagation en Europe présente des cas avérés dans les Pays Baltes, en Pologne, en République Tchèque, en Moldavie, en Roumanie, en Italie (Sardaigne), en Bulgarie et en Belgique !

### SOURCES DE CONTAMINATION

---

Les sources de contamination sont le contact des animaux infectés avec des animaux sains, la viande ou les produits à base de viande infectée, les véhicules, les personnes ou matériel contaminés .

Donc, toute personne susceptible d'être au contact avec le virus devra impérativement faire le nécessaire pour éviter de transporter la maladie.

Pour exemple, un sandwich au jambon contaminé oublié sur le bord d'une route et mangé par un sanglier, peut rendre l'animal malade.

## LE SECTEUR FORESTIER SOUS SURVEILLANCE

---

Des départements Français frontaliers du nord ont pris des mesures de prévention pour éviter les risques de transmission aux suidés français. Certaines forêts des Ardennes, Meurthe et Moselle, Moselle, se sont vues pour quelques mois interdites de promenades, activités forestières et chasse quel que soit le gibier, en guise de prévention.

“

***La peste porcine africaine ne présente aucun danger pour l'homme,***

mais si elle venait à arriver en France, cela s'avèrerait catastrophique pour l'économie de la filière porcine et aurait un très fort impact sur la gestion cynégétique.

## QU'EST-CE QUI SE PASSERAIT POUR LA FORÊT?

---



La forêt pourrait être mise sous quarantaine ou interdite d'utilisation pendant un certain temps mais en aucun cas ne subirait de dévalorisation sylvicole sauf si des coupes devaient se faire dans l'urgence. Le prix des bois resterait au prix du marché.

La souche de la maladie présente sur une zone peut survivre plus de 140 jours, ce qui est très long.

## EN RÉSUMÉ

---

Si l'économie cynégétique devait risquer de connaître une crise sans précédent, les chasseurs, pour les années à venir, devraient s'orienter sur d'autres modes de chasse, voir même sur d'autres types de gibiers.

“

***La maladie si elle était présente, décimerait la population de sangliers, plus ou moins à 80 %.***



En ce qui concerne la forêt et sa gestion, un impact sur l'incapacité de travail ou d'accès sur les zones contaminées serait avéré car la forêt serait inaccessible. Toute intervention, quelle qu'elle soit, serait impossible durant la mise en quarantaine. Par contre, les bois et les terrains garderaient leur valeur foncière et sylvicole au prix du marché.

Donc la chasse pourrait connaître une crise sans précédent contrairement à la forêt qui n'y laisserait pas trop de feuilles

....